



## MADRANGE Bernard

21 ans

Né le 1<sup>er</sup> août 1939 à Hauville  
Domicilié au Trait (Seine-Maritime)  
Soudeur

Marié, père de deux enfants

Médaille militaire à titre posthume  
Médaille commémorative des opérations de sécurité  
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec  
agrafe « Algérie »

**Mort pour la France**

**1960**



Aîné d'une fratrie de neuf enfants, Bernard Madrange travaille comme soudeur dans l'entreprise Liégard au Trait quand il est appelé aux opérations de sélection au centre de Cambrai en avril 1959.

Passionné de course à pied, il est licencié au club de Maromme (Seine-Maritime)<sup>1</sup>. Pendant son temps libre, il fait régulièrement du cross avec les pompiers du Trait<sup>2</sup>.

Le 2 septembre 1959, il est appelé à l'activité. Le 22 décembre, il obtient le certificat pratique 1 avec la moyenne de 15,33<sup>3</sup>.

Le 18 février 1960, il est affecté au **4<sup>e</sup> régiment de dragons**.

Le lendemain, il est dirigé vers Marseille et débarque à Bône le

20<sup>4</sup>. Le 1<sup>er</sup> novembre, il est nommé à l'emploi de 1<sup>re</sup> classe grâce à son allant, sa camaraderie et son caractère généreux<sup>5</sup>.

Le 6 novembre, à l'approche d'une grotte, lors d'un contrôle par son unité du secteur de Bou-Kdema, Bernard Madrange ainsi qu'un soldat musulman sont surpris par deux coups de fusil. Tués en même temps, ils sont retrouvés morts main dans la main.

Le 8 novembre, les honneurs militaires lui sont rendus à Sétif. Le 15 décembre, à l'arrivée de sa dépouille mortelle, une chapelle ardente est dressée dans l'église Saint-Nicolas du Trait. Les obsèques religieuses sont célébrées le vendredi 16 décembre<sup>6</sup>. Il repose dans le carré militaire du cimetière communal.

Inscrit sur le monument aux morts du Trait.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

*« Jeune dragon du contingent qui a participé depuis près de huit mois à toutes les opérations du commando de chasse. A toujours fait preuve des plus belles qualités militaires. A été mortellement blessé accidentellement aux mines de Bou-Kdema (région de Lafayette), le 6 novembre dans l'accomplissement de sa mission<sup>7</sup>. »*

<sup>1</sup> Licence d'athlétisme de la Fédération française d'athlétisme.

<sup>2</sup> Renseignements fournis par la famille.

<sup>3</sup> Ministère de la Guerre, livret individuel, classe 1959 de MADRANGE Bernard, Adrien, 1390827316001.

<sup>4</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 59-760-04804.

<sup>5</sup> Lettre du colonel Dumas, commandant du 4<sup>e</sup> régiment de dragons, 9 novembre 1960.

<sup>6</sup> Article de presse, mardi 20 décembre 1960.

<sup>7</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 8 mars 1961, publié au JO le 12 mars 1961.